

**La vente des citrons pour les malades**

La Préfecture régionale communale : Un communiqué précédent a porté à la connaissance du public les villes où il avait été possible de mettre en place une certaine quantité de citrons destinés aux malades.

Par suite d'un complément d'arrivage, les centres ci-après en seront approvisionnés :

Douai, Valenciennes, Avesnes, Maubeuge, Fourmies, Cambrai, Dunkerque, Etaples, Saint-Omer, Boulogne, Calais.

Les quantités attribuées aux Etablissements hospitaliers des agglomérations désignées ci-dessus seront mises en place par le Service du Ravitaillement général.

Le prix au détail est fixé à 20 fr. le kilo et les citrons seront vendus contre remise d'une attestation médicale dans les conditions fixées pour la distribution précédente. Des contrôles seront effectués chez les détaillants habilités à la vente de cette marchandise. Des sanctions pouvant aller jusqu'à la fermeture de l'établissement seront prises contre ceux qui n'auraient pas respecté les dispositions susvisées.

Les détaillants habilités pour la vente des citrons sont les suivants :

DOUAI : M. Bou François, 63, rue de la Mairie ; M. Vives Antoine, 22, rue St-Jacques, Douai.

VALENCIENNES : M. Hardier, place d'Armes ; M. Moreau et fils, rue du Quésnoy, Valenciennes.

AVESNES : M. Michel, 7, place d'Armes, Avesnes.

MAUBEUGE : M. Serre, 20, rue René Douday, Maubeuge.

FOURMIES : M. Descatoire, rue de Grenoble, Fourmies.

CAMBRAI : M. Savary, avenue de la Victoire, Cambrai.

DUNKERQUE : M. Chatroussat, rue Gambetta, Dunkerque.

ST-OMER : M. Tartar, 37, rue de Dunkerque, St-Omer.

Etaples, Calais, Boulogne (adresse à prendre aux Mairies).

Les détaillants suivants ont été accrédités également dans les centres de :

LENS : M. Blauwart, 130, Boulevard Basty Lens ; M. Julla, Guillermond, avenue du 4 Septembre, Lens.

BETHUNE : M. Levast Charles, rue d'Arras Bethune.

**ROUBAIX**

**Les funérailles des victimes de la rue de Denain**

Ce matin, à 10 h., en la chapelle de l'Hôpital « La Fraternité » devant une nombreuse assistance recueillie ont été célébrées les funérailles des infortunées victimes du regrettable accident qui s'est produit jeudi dernier à 1 h. 30 du matin. Il s'agit de Mme Vve Flament, née Eugénie Seuscart, 69 ans ; Olga Douchez, épouse Guenne, 35 ans ; Julien Guenne, 33 ans et les jeunes Roger et Marie Rose Guenne, 11 et 8 ans. La sixième victime, un inconnu d'une vingtaine d'années ne sera pas enterrée en même temps, les enquêteurs ayant décidé de surseoir à l'inhumation.

Après la cérémonie religieuse se déroula la cérémonie officielle dans la cour de l'Hôpital, en présence de M. Victor Provo, maire, entouré des membres du Conseil et de l'Administration municipale ; de la défense passive ; de la Croix-Rouge Française ; de la police, des pompiers ; du service des eaux, des services administratifs, des travaux municipaux, de l'hygiène, des hospices, du bureau de bienfaisance, etc.

On remarqua une superbe gerbe offerte par le Conseil municipal et d'autres couronnes de la famille et des amis des regrettés défunts. Les quatre corbillards, un seul ayant été employé pour le transport des restes des deux enfants prirent le chemin de la nécropole en passant par les rues de Mauffait, Pierre de Roubaix, la Grande rue et la place Chapital. L'inhumation se fit dans le carré réservé aux victimes civiles de la guerre.

**Une émouvante manifestation du souvenir à l'hôpital « La Fraternité »**

« Les morts ne meurent jamais » car leur souvenir reste toujours vivace et leur présence est toujours

**COMMODITÉ :**  
votre fortune, grande ou petite, sous la forme la plus réduite :  
(Bons du Trésor de 1.000, 5.000, 10.000, 50.000, 100.000, 500.000, 1.000.000, etc.)

**SÉCURITÉ :**  
un Bon du Trésor, même entièrement détruit, n'est pas anéanti.

Rappelez-vous votre numéro, vous sauvez votre capital.

**RENDEMENT :**  
quelle que soit sa durée, un Bon du Trésor rapporte intérêt.

**ON SOUSCRIT PARTOUT**

**LES TIRAGES FINANCIERS**

**VILLE DE PARIS 1930**

Le N° 1.874.025 gagne un million.  
Le N° 186.626 gagne 500.000 fr.  
Le N° 1.122.895 gagne 250.000 fr.  
Le N° 439.625 gagne 100.000 fr.  
Le N° 1.826.225 gagne 100.000 fr.

Les douze numéros suivants gagnent chacun 50.000 fr. :

19.525	73.925	176.925	310.625
429.525	461.925	736.425	776.925
923.225	1.508.625	1.919.925	1.938.925

Les vingt numéros suivants gagnent chacun 10.000 fr. :

25.925	206.725	276.225	536.125
756.225	786.325	866.925	888.725
966.825	979.225	1.033.225	1.064.825
1.084.225	1.283.825	1.657.925	1.665.725
1.672.825	1.737.825	1.872.825	1.888.325

Vingt-cinq numéros gagnent chacun 5.000 francs.

**Contre les RHUMATISMES PILULES FOSTER**

Toutes Pharmacies  
Lab. Foster, 25, rue St-Ferdinand, Paris  
Visa N° 158-P-590

**ECHOS ET CARNET**

**CALENDRIER.** — Mardi 20 Juin 1944. — Soleil : Lever à 5 h. 48. Coucher à 21 h. 56. Aujourd'hui : St-Sylvestre, Ste-Florence, Demain : St-Raoul.

**OBIT.** — Lundi matin a eu lieu en l'église N.-D. de Grâce, à Loos, un obit solennel célébré à la mémoire de M. Edgar Buisine, Mme Buisine, née Raymond Cassel et leurs enfants Marie et Françoise, décédés accidentellement à la Plaine St-Denis (Seine), le 21 avril 1944. Mme Buisine était la fille de M. Paul Cassel, secrétaire général de l'Office départemental des Utilités. Parmi la nombreuse assistance, nous avons noté la présence de MM. Darrouy, préfet-délégué ; Frantz, secrétaire général du Nord ; Duez, recteur, Raouet, adjoint au maire, représentant M. Paul Debove, maire de Lille ; le colonel de gendarmerie Pierron ; Nanin, inspecteur général adjoint de la Production Industrielle ; J. Masson, président du Tribunal de commerce ; R. Rochat, commissaire central à Lille, Theilher de Poncheville, délégué du Secours National ; Hovaere, délégué à la Jeunesse, Delannoy, Mentré, Marsy Lhermite et Colmant, chefs de division à la Préfecture ; Buriland, rédacteur principal ; Plouviert, directeur de la station Radio P.T.T. ; Lejour, maire de Loos ; Darblade, commissaire de police ; le docteur Vuillen ; Lecercy, chef des services de l'Office des Utilités ; Recquart, ancien député ; Duchausoy, chef de division honoraire, etc.

Nous renouvelons à M. Paul Cassel nos sentiments de douloureuse sympathie.

**L'Egalité de Roubaix - Tourcoing**

**Camoufflez vos lumières**  
Dans la nuit du 19 au 19 Juin le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 55 à 5 h. 45.

en gare de Roubaix-Ville, des malandrins ont volé six colis contenant chacun quinze mètres de toile écrue. Pour pénétrer leur coup au cours de la nuit du 15 au 16 courant, les malfaiteurs ont pratiqué un trou dans le mur de clôture faisant face à la rue de l'Alma et, en passant par cette brèche, ils purent opérer en toute sécurité. Ils sont recherchés par les inspecteurs de police judiciaire.

« Ta Bouche » au Grand Théâtre

« Ça c'est une chose qu'on ne peut pas oublier » et ce passage de cette opérette légère ne nous laisse pas oublier, non plus que, depuis trois semaines, la direction du Grand Théâtre nous fait goûter et apprécier la musique de Maurice Yvain. L'auteur a su donner, à « Ta Bouche » tout le cachet désirable. Les airs mélodieux charment les auditeurs qui, hier, ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux artistes. Ce fut bien, très bien même, car la troupe se dépensa pour tirer, de cette œuvre, le maximum d'effets et, aussi, de succès.

**IMPRUDENCE D'ENFANT**  
Vers 11 h. 45, le jeune Denis Roger, âgé de 8 ans, demeurant chez ses parents, 251 bis, rue de Lannoy, Fort Desprez, 36, traversa imprudemment la chaussée de la rue de Lannoy et il se jeta sur le vélo de M. César Verbrugge, 43 ans, demeurant 64, rue de Tourcoing. Ce dernier avertit le gamin roulement sur le sol et, seul, le garçonnnet fut légèrement blessé et dut recevoir les soins de M. le docteur Masure.

**UNE MAUVAISE MÈRE**  
M. Elie Delepaux, 59 ans, tourneur, demeurant 5, rue de Wagram, cour Devos, 5, a déposé une plainte contre sa belle-fille Germaine Kindt, épouse Delepaux, domiciliée 7, rue Voltaire, qu'il accuse d'avoir porté des coups de tison à sa fille, Eliane Delepaux, âgée de 16 ans. Cette scène de violence se serait déroulée dimanche, vers 16 h. 30. Un procès-verbal de ces faits regrettables a été adressé au parquet de Lille.

**DISPARITION INQUIÉTANTE**  
A la suite d'une réprimande sur sa conduite, le jeune Rodolphe Vernier, 15 ans, sans profession, a quitté son domicile de ses parents, 70, rue Edouard Anseele, cour Morel, 12, depuis jeudi dernier à 8 h. 30. Sa mère, Mme Vernier, née Lucienne Roussel, 43 ans, ménagère, a averti les services de police afin que des recherches soient effectuées pour retrouver la trace du fugitif.

**A LA PORTE DU CAFÉ**  
Vers 20 h. 30, Séraphin Desmet, 45 ans, trieur de laines, 154, rue de Flandre, déposait son vélo devant la façade d'un débit de boissons de la rue de l'Alma. Quelques minutes plus tard, il avait été volé. Enquête en cours.

**UN VOL DE TOILE EN GARE**  
Dans le hall de la grande vitesse

« Ta Bouche » au Grand Théâtre

« Ça c'est une chose qu'on ne peut pas oublier » et ce passage de cette opérette légère ne nous laisse pas oublier, non plus que, depuis trois semaines, la direction du Grand Théâtre nous fait goûter et apprécier la musique de Maurice Yvain. L'auteur a su donner, à « Ta Bouche » tout le cachet désirable. Les airs mélodieux charment les auditeurs qui, hier, ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux artistes. Ce fut bien, très bien même, car la troupe se dépensa pour tirer, de cette œuvre, le maximum d'effets et, aussi, de succès.

**Lauréats des examens de sténographie du 23 avril**

Examen préparatoire. — Mlles Betteux-Ginette, Bocquet-Georgette, Bossuyt-Marie-Claire ; M. Bouckaert Jean ; Mlle Bourgeois-Andrée ; M. Broux-René ; Mlles Bulteau-Jeanne, Byttebier-Irène, Caliens-Jacqueline, M. Castelain-Bérand, Mlles Chantraine-Fernande, Chantraine-Jacqueline ; M. Cedron-André, Collignon-Pierre, Mlles Constant-Yvonne, Corazza-Assunta, Courtois-Raymonde, M. Debrabander-Pierre, Mlles Debuigne-Jeanne, De Deken-Madeleine, Delbecq-Solange, Delnatte-Ginette, M. Delreux-André, Mlle Delreux-Andrée ; MM. Dermant-Noël, Desbonnet-Lucien, Mlle Desbont-Reneyde, MM. Descamps-Henri, Desprez-André, Mlles Desurmont-Jeanne, Deveuge-Jeanne, Devioq-Mariette, MM. Derotte-Tharçyle, Dewailly-Pierre, Mlle D'Halluin-Denise, M. Dufermont-Michel, Mlles Duleu-Gisèle, Dupont-Paulette, M. Duquenois-Guy, Mlle Durieux-Ginette, MM. Durieux-René, Dusart-Michel, Mlles Duvinage-Cécile, Fauvarque-Ghislaine, Flège-M-Thérèse, Filipo-Françoise, Gabana-Firmin, Gaillet-Mireille, Grouillon-Denise, Mme Henno-Diana, M. Hespel-André, Mlle Huvenne-Odetta.

« Ta Bouche » au Grand Théâtre

« Ça c'est une chose qu'on ne peut pas oublier » et ce passage de cette opérette légère ne nous laisse pas oublier, non plus que, depuis trois semaines, la direction du Grand Théâtre nous fait goûter et apprécier la musique de Maurice Yvain. L'auteur a su donner, à « Ta Bouche » tout le cachet désirable. Les airs mélodieux charment les auditeurs qui, hier, ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux artistes. Ce fut bien, très bien même, car la troupe se dépensa pour tirer, de cette œuvre, le maximum d'effets et, aussi, de succès.

**LES CONCESSIONS AU CIMETIERE**  
Le public est informé que les terrains du Cimetière communal, concédés pour 15 et 30 ans et dont l'échéance arrive avant le 1er Juillet 1944, vont être repris par la ville.

En conséquence, les concessionnaires sont avisés d'avoir à se présenter avant le 1er Août 1944, munis de pièces d'identité, au Bureau du Conservateur du Cimetière, afin de l'informer de la suite qu'ils comptent donner à leur concession et, en cas de non renouvellement, recevoir les instructions relatives au retrait des monuments funéraires.

La ville de Roubaix disposera des monuments funéraires non enlevés ou emmagasinés depuis un an si les intéressés ne les ont pas réclamés avant le 1er Août 1944.

**ETAT CIVIL**  
Naisances : Ginette Noclair, 39, rue La Fontaine ; Danièle Mullier, 15, rue Nain, née Clinique Maternelle de La Fraternité.  
Décès : Jules Menart, 77 ans, 102, rue Montgolfier.

**WATTELOS**  
Jardins Ouvriers du Vélodrome. — Les jardiniers du Vélodrome, donneront leurs jeux de 421 et de boules annuels au profit de leurs prisonniers, les Samedi 1er et Dimanche 2 Juillet prochains, au siège, « Café Merchier », 130, rue Faidherbe. 200 fr. de prix à chacun des deux jeux. Mises : 1 fr., également à chacun des deux jeux.

**CROIX**  
**LES COMMANDES DE CHARBON**  
L'inscription des commandes de charbon aura lieu dans l'ordre suivant :  
Mardi 20, secteur n° 2, école des garçons, rue Kléber, pour les rues : Courbet, A. France, St-Piat, St-Paul, Thionville, Limite, Lafargue.  
Mercredi 21, pour les rues : St-Pierre, Colmar, Téléphone, Carrette, St-Jacques, Blanche, Tonkin, St-Nicolas, Chevreur, Lavoisier, Belfort, Ogiers.  
Bons de chaussures. — De nombreuses demandes de chaussures « Usage-Ville hommes » et « Usage-Ville cadettes grandes fillettes », ont été déposées pour le mois de juin, et le service à la regret d'informer qu'il ne dispose d'aucun bon dans ces catégories.  
Il les avise, toutefois, que la Commission d'attribution déposant d'un contingent de « Fantaisie Hommes » et de « Fantaisie Cadets grandes fillettes » largement suffisant, toute demande déposée dans ces catégories pourra être satisfaite. Il suffira que les intéressés retournent la demande précédemment déposée en modifiant la mention et en ajoutant « Fantaisie ».

**La consultation des nourrissons.**  
— La consultation des nourrissons aura lieu le mercredi 21 juin, à 15 h., à la mairie, rez-de-chaussée.

**Passage du contrôleur.** — Le contrôleur des contributions directes recevra à la mairie, salle de l'inspection scolaire, 1er étage, le mercredi 21 juin, de 14 h. à 16 heures.

**La vente des citrons pour les malades**

La Préfecture régionale communale : Un communiqué précédent a porté à la connaissance du public les villes où il avait été possible de mettre en place une certaine quantité de citrons destinés aux malades.

Par suite d'un complément d'arrivage, les centres ci-après en seront approvisionnés :

Douai, Valenciennes, Avesnes, Maubeuge, Fourmies, Cambrai, Dunkerque, Etaples, Saint-Omer, Boulogne, Calais.

Les quantités attribuées aux Etablissements hospitaliers des agglomérations désignées ci-dessus seront mises en place par le Service du Ravitaillement général.

Le prix au détail est fixé à 20 fr. le kilo et les citrons seront vendus contre remise d'une attestation médicale dans les conditions fixées pour la distribution précédente.

Des contrôles seront effectués chez les détaillants habilités à la vente de cette marchandise. Des sanctions pouvant aller jusqu'à la fermeture de l'établissement seront prises contre ceux qui n'auraient pas respecté les dispositions susvisées.

Les détaillants habilités pour la vente des citrons sont les suivants :

DOUAI : M. Bou François, 63, rue de la Mairie ; M. Vives Antoine, 22, rue St-Jacques, Douai.

VALENCIENNES : M. Hardier, place d'Armes ; M. Moreau et fils, rue du Quésnoy, Valenciennes.

AVESNES : M. Michel, 7, place d'Armes, Avesnes.

MAUBEUGE : M. Serre, 20, rue René Douday, Maubeuge.

FOURMIES : M. Descatoire, rue de Grenoble, Fourmies.

CAMBRAI : M. Savary, avenue de la Victoire, Cambrai.

DUNKERQUE : M. Chatroussat, rue Gambetta, Dunkerque.

ST-OMER : M. Tartar, 37, rue de Dunkerque, St-Omer.

Etaples, Calais, Boulogne (adresse à prendre aux Mairies).

Les détaillants suivants ont été accrédités également dans les centres de :

LENS : M. Blauwart, 130, Boulevard Basty Lens ; M. Julla, Guillermond, avenue du 4 Septembre, Lens.

BETHUNE : M. Levast Charles, rue d'Arras Bethune.

**Qui gagnera Jeudi ?**



Elle ?... ou vous ?...

**DANS LA GENDARMERIE Le chef d'escadron PLASSON est nommé Officier de la Légion d'honneur**

Par décret en date du 1er juin 1944, M. le chef d'escadron de gendarmerie Annet-Louis Plasson est nommé officier de la Légion d'honneur.

Officier supérieur d'une grande bravoure et animé d'une haute conception du devoir, le commandant Plasson était arrivé à la gendarmerie du Nord à Lille, avec le grade de capitaine, en mai 1942.

Né dans la Drôme, en 1895, M. Plasson, engagé volontaire à l'âge de 18 ans, fit son service au 4e dragons, fit la guerre 1914-18, passa sous-lieutenant dans l'infanterie, fut blessé à Verdun et puis à Reims, ce qui lui valut la Croix de guerre avec trois citations, et reçut la croix de la Légion d'honneur en 1918. Après la guerre, le sous-lieutenant Plasson partit au Maroc et revint en France, à Metz, en 1925. En 1926, il était nommé lieutenant de la Garde à Saint-Denis, puis capitaine en 1932 à Briey, en 1938 à Angers. En 1939, il obtenait la Croix de guerre 1939-40 avec citation à l'ordre de la division, alors qu'il était détaché comme adjoint au prévôt des armées du Nord.

Tel est le glorieux passé de cet officier supérieur, à qui nous adressons nos plus vives félicitations et à qui, aussi, nous renouvelons l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

**CINQ CROIX DE LA LEGION D'HONNEUR**

Par même décret, sont nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur, avec citations :

Le lieutenant Daniel-Henri Delavant, les gendarmes André Drory, André Clisson, Auguste Cauvez, Emile Durand, à qui nous adressons nos félicitations.

Ces hautes distinctions font le plus grand honneur au corps de gendarmerie des Flandres, ainsi qu'à son colonel, M. Pierron.

**COMITE D'ORGANISATION DE LA PUBLICITE**  
Par décret du 8 juin, M. Louis Gauthier est nommé membre du Comité d'organisation des professions de la publicité.

**Les Spectacles dans la Région**

**A ROUBAIX**  
**COLISEE** CE SOIR à 7 h. 30  
Jeudi mat. 3 h. soir, 7 h. 30  
FERNANDEL dans « ADRIEN »  
A partir de samedi : 4 h. et 7 h. 30 :  
Michèle Alfa et J.-Louis Barrault dans « L'ANGE DE LA NUIT »

**TRAMWAYS** Lundi 3 h. 30 et 7 h. 30  
« PIERRE et JEAN »  
Le plus pathétique des films français  
La sem. proch. : « Mlle BEATRICE »

**A TOURCOING**  
**CENTRA-CINE**  
Lundi, 15 h. et 19 h. 30 - Mardi 19 h. 30  
« L'AUBERGE DE L'ABIME »  
avec R. Duchesne, J. Dorey, Clarend

**A WATTELOS**  
**METRO** CE SOIR à 7 h. 30  
Jeudi mat. 3 h. soir, 7 h. 30  
« LA COUPELE DE LA MORT »